

Rencontre du 26 Février 2023

Présences : Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Daniel Plourde (en ligne), Donald Dryburgh et Nelson Chabot

Merci Jacques pour ton accueil !

1. Adoption de l'ordre du jour

On adopte l'ordre du jour et le dernier procès verbal du 1 février (résolution 240)

- 1-Adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
- 3- Suivi des actions et des résolutions des réunions précédentes
- 4- Transfert de l'adresse postale de l'ARC
- 5- Lecture, révision et modifications de la charte de l'ARC
- 6- Suivi du dossier des coupes forestières et planification des actions à prendre;
- 7- Suivi des dossiers de la ville de St-Ubalde
- 8- Budget
- 9- Suivi des courriels à l'ARC
- 10- Parution des manchettes
- 11- Idées ou suggestions de projets pour l'Arc
- 12- Varia
 - A. Suivi des arbres tombés vs le PNRP
 - B. Comité Environnement NDM
 - C. Bottin des membres, commanditaires et site internet

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Une correction au procès-verbal est proposée et acceptée pour adoption (résolution 241)

Il est recommandé que le président valide le texte des résolutions car celles-ci peuvent avoir une portée légale.

3. Suivi des actions et des résolutions des réunions précédentes

- **Président par intérim**, suite à la lecture des règlements, le président doit être voté lors de l'assemblée générale. Alors on corrige notre résolution 231 et Jean-François devient Président par intérim.
 - ✓ Action : Nelson
- **Lettre au Parc concernant les arbres dans le lac**, la lettre sera envoyée lorsque Jean-François pourra envoyer ses messages en utilisant un courriel de @arc.carillon.org
 - Action Jean-François
- **Problème informatique** Pour corriger notre problème de courriels, Carole nous propose un bénévole, Paul Gagnon, pour nous assister. Jacques et Nelson le



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon Procès verbal

rencontreront pour voir comment il peut nous aider à régler le problème. En même temps, il travaillera sur un Google drive pour le partage d'informations du conseil d'administration.

Action : Jacques / Nelson

4. Transfert de l'adresse de l'ARC (Nelson)

Pour faire le transfert de l'adresse postale de l'ARC, la caisse Desjardins demande une série d'informations et des signatures des membres du conseil. On procède aux signatures des membres présents. Il va manquer celle de Daniel que Nelson rencontrera.

Par la suite on pourra clore le dossier avec la Caisse.

Action : Nelson

5. Lecture, révision et modifications de la charte de l'ARC

Carole mène le dossier et compilera dans un document les modifications qui seront proposées lors de la prochaine assemblée générale. Ce document sera conservé dans notre future Google drive du CA. On n'a pas terminé la révision, on va poursuivre lors de la prochaine rencontre.

Intéressant, plusieurs changements étaient dus et nécessaires.

Action : Carole

6. Suivi du dossier des coupes forestières et planification des actions à prendre

Le ministère repart le processus, on va rester vigilant et voir que les intérêts de l'environnement du lac soient conservés. Jacques et Jean-François sont nos 2 responsables pour bien suivre ce dossier.

7. Dossier ville de St-Ubalde par Jean-François et Jacques

A. Fosse Septique

La ville de St-Ubalde a mandaté une firme pour mettre à jour l'historique des fosses septiques (ISA*) sur son territoire. Un comité spécial incluant des membres d'associations sera formé pour élaborer une future réglementation. Pour les nouveaux propriétaires, la municipalité vise à certifier par elle-même les installations au frais du propriétaire.

*ISA : Installation septique autonome

B. Les priorités de St-Ubalde

Les priorités de la ville pour 2023 sont; le poste d'incendie, l'église, la salle paroissiale, les eaux et, en 5^e, le dossier des lacs.

C. Source d'eau au lac blanc



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon

Procès verbal

Le dossier n'est pas terminé mais on s'attend à un démantèlement par le ministère.

D. Plan de mesures d'urgence

Suite à la tempête du mois de décembre la municipalité veut revoir son plan de mesures d'urgence.

E. Nettoyage des routes

La municipalité vise qu'au printemps que les abords des routes encombrés par les arbres seront nettoyés par ses employés.

F. Cellulaire

Pour ce qui concerne la portée cellulaire sur son territoire, la municipalité ne s'occupe pas de ce dossier.

8. Budget 2023

Nelson présente le budget. On a présentement \$7075 en caisse et des dépenses annuelles prévues d'environ \$500 (Frais bancaires, Immatriculation, assemblée générale et site internet).

9. Suivi des courriels à l'ARC et établissement d'une procédure de réponse

Carole a monté un fichier excel pour compiler les demandes/suggestions reçues. Ce fichier nous servira à faire le suivi. Il est à noter que les demandes d'accès ne seront pas incluses dans ce fichier.

Comme proposé par Carole, on va monter un Google drive pour les échanges entre les membres du conseil. Quand les dossiers seront clos ils seront transférés dans le site Web de l'ARC.

Une façon de faire pour répondre à ces courriels sera discutée lors de la prochaine rencontre

- Action : Jean-François – ajouté à l'ordre du jour

10. Parution des manchettes

Nelson explique le mode de fonctionnement du site

Les répertoires du CA est protégé par un mot de passe que chacun choisit. On fait le tour pour faire une mise à jour des mots de passe.

Les manchettes sont accessibles à tous (membres et non-membres). Généralement une publication en manchette est un petit paragraphe auquel on ajoute un texte en lien pour plus de détails. Le lien est réservé aux membres.

Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon Procès verbal

Les demandes de publications sont faites directement au Webmestre (Élaine Prévost). Elle corrige les fautes et les syntaxes au besoin pour rédiger la manchette si un texte est fourni. Idéalement le texte est fourni en Word et ou PDF. Le PDF ne peut être corrigé par contre.

11. 11- Idées ou suggestions de projet pour l'ARC

Le sujet sera remis à la prochaine rencontre

Action : Jean-François (ajouté à l'ordre du jour)

12. Varia

A. Suivi des arbres tombés vs le PNRP

Jean-François enverra un courriel au Parc pour connaître leur intention concernant les arbres tombés dans l'eau

Action : Jean-François

B. Comité Environnement NDM

En décembre se tenait une rencontre du comité Environnement de Notre-Dame-de - Montauban, un résumé a été distribué aux membres du CA. Le comité demande d'avoir une représentation par Association pour former un comité Environnement consultatif avec 4 rencontres par année.

Il a été proposé que Donal Dryburgh soit le représentant sur ce comité et Nelson Chabot comme backup. (résolution 242)

Donald ou Nelson fourniront l'information du courriel et le texte qui sera envoyé à la ville de NDM par Jean-François

Action : Donald/Nelson fournir l'information

Action : Jean-François valider le courriel et l'envoyer en tant que président

C. Bottin de membres, commanditaires et site internet

Nelson se questionne sur les règles de confidentialité en raison de tous les numéros de téléphone des membres qui sont accessibles (aux membres) via le bottin des membres sur le site web. Il croit qu'on devrait restreindre cet accès.

On propose de faire une manchette pour que les membres soient informés de cette situation et que, s'ils le désirent, on peut retirer leur numéro.

Action : Jean-François demande au Webmaster

Il a le dossier des commanditaires qu'il faudrait revoir en mai pour une mise à jour des cotisations

Action Jean-François (ajouter à l'ordre du jour)



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon Procès verbal

Comme nos procès-verbaux sont assez exhaustifs et peuvent porter à interprétation si on n'est pas présent, on propose que seules les résolutions du conseil, en guise de compte-rendu de rencontres, soient disponibles aux membres sur le site web.

- Action Nelson (Corriger le site internet pour y ajouter l'accès aux les résolutions du CA et corriger la résolution prise antérieurement (234) à ce sujet).

13. Prochaine rencontre

8 avril 2023 8h30 à confirmer par notre président

14. Fermeture de la rencontre proposée par Jean-François et approuvée par les membres



**Conseil d'administration de l'Association
des résidents du lac Carillon**
Procès verbal

Annexe 1 Tableau des résolutions

Procès verbal du 26 février 2023

Présences : Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Daniel Plourde(en ligne), Donald Dryburgh et Nelson Chabot

Résolution 240 (2023-02-26) Lecture et adoption de l'ordre du jour, proposé par Guy Pagé et adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 241 (2023-02-26), adoption du procès verbal du conseil d'administration du 1 février 2023 proposé par Jean-François Doré et adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 242 (2023-02-26) – Représentation comité Environnement NDM

Pour faire suite à la demande de la municipalité de Notre Dame de Montauban pour avoir un représentant sur le comité Environnement consultatif NDM, Donald Dryburgh est nommé comme représentant. Nelson Chabot sera son back up au besoin

Proposition de Nelson Chabot, secondé par Jacques Savard et adopté à l'unanimité par les membres présents
